
Critique des paralogismes et éloge de la raison dans *Dictionnaire philosophique* de Voltaire

Houessou Séverin AKÉRÉKORO

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

akerekoroh@gmail.com

Reçu: 26/09/2021,

Accepté: 29/11/2021,

Publié: 31/12/2021

Critique of Paralogisms and Praise of Reason in Voltaire's *Philosophical Dictionary*

ABSTRACT: *The fighting literature of century of Enlightments has had as ways lot of productions, such as encyclopedic dictionaries which often permit to represent ideas conflicts. What is noticed in Dictionnaire philosophique of Voltaire who widely exceeds the explanatory principle and proceeds at an argumentation which questions all kind of untrue reasonments. The study considers to demonstrate the mechanism of this writing ethics in this work, using Discourse Analysis. After theoretical framework, we are interested to this text scenography before stressing the fallacies that denounces the philosopher to finish by the weight of his utterance authority.*

KEYWORDS: fallacy, scenography, reason, utterance, Voltaire

RÉSUMÉ : *La littérature de combat du siècle des Lumières a eu pour canaux bien des productions, telles les dictionnaires encyclopédiques qui permettent souvent de représenter les conflits d'idées. Ce qui s'observe dans Dictionnaire philosophique de Voltaire qui y excède largement le principe explicatif et procède à une argumentation qui remet en cause les raisonnements fallacieux de tout genre. L'étude entend démontrer le mécanisme de cette éthique de l'écriture dans cette œuvre, en se servant de l'Analyse du Discours. Après le cadrage théorique, nous nous intéressons à la scénographie de ce texte avant de mettre en relief les paralogismes que dénonce le philosophe pour finir par le poids de son autorité énonciative.*

MOTS-CLÉS : paralogisme, scénographie, raison, énonciation, Voltaire

Introduction

En histoire littéraire, une image bien distincte est attachée à chaque époque et même à chaque auteur. Ainsi le siècle de Voltaire, dit des Lumières, est circonscrit dans une *Histoire de la littérature française* du début du siècle dernier en ces termes : « Ce qui intéresse les écrivains du XVIII^e siècle, ce sont les conditions changeantes de l'état politique, social, religieux. [...] La littérature deviendra entre leurs mains un instrument de propagande, une arme de combat. » (Doumic, 1910 : 396). L'un des canaux phares de ce combat a été la production foisonnante de dictionnaires encyclopédiques pouvant embrasser toutes les questions qui tenaient à cœur aux philosophes, en religion et en politique surtout, afin de répandre le savoir et l'exercice de la raison contre toute forme d'obscurantisme. Le plus illustre de ces sommes de connaissances reste la monumentale *Encyclopédie* sous la houlette de Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert, œuvre à laquelle Voltaire a contribué par des articles.

Mais son image propre demeure attachée à ses contes, lettres, essais et, bien entendu, son « Dictionnaire » philosophiques dont la première édition est de 1764. La réédition de 1769 est fait sous le titre parlant de *La Raison par l'alphabet*. Ce titre rend bien compte de l'esprit à la fois didactique (« alphabet » pour expliquer) et profondément argumentatif (propagation bénéfique de la « raison ») de l'ouvrage que l'auteur dans sa Préface de 1765 présente ainsi : « Nous avons tâché de joindre l'utile à l'agréable [...]. Les personnes de tout état trouveront de quoi s'instruire en s'amusant. Ce livre n'exige pas une lecture suivie ; mais, à quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouve de quoi réfléchir. » (Voltaire, 1964 : 20). Il ne s'agit donc pas seulement de donner des informations sur les entrées successives de lexèmes dans un sens purement explicatif, mais aussi de proposer sans relâche des réflexions, des raisonnements qui en disent long sur les positions du philosophe. À ce propos, la logique argumentative consiste souvent à dénoncer les raisonnements fallacieux à la base des fanatismes et des tyrannies.

C'est à cette posture démonstrative plusieurs fois adoptée dans l'ouvrage que notre étude s'intéresse. Si nous sommes d'accord avec Patrick Charaudeau (2009) qu'une problématique « est un ensemble cohérent de propositions hypothétiques (ou de postulats) qui, à l'intérieur d'un champ d'étude, déterminent à la fois un objet, un point de vue d'analyse et un questionnement », la nôtre est fondées sur la question

centrale suivante : Comment Voltaire a-t-il organisé son rejet des paralogismes dans ce dictionnaire philosophique ? Ce dont découlent trois questions spécifiques : En quoi consiste la singularité de sa scénographie ? De quelles manières démonte-t-il les paralogismes ? Que retenir de son autorité énonciative ?

En nous appuyant sur l'Analyse du Discours, nous organisons le travail en quatre points. Nous commençons par le cadrage théorique de la notion de paralogisme, avant de mettre l'accent sur les particularités scénographiques de ce *Dictionnaire philosophique*, afin d'arriver aux mécanismes par lesquels Voltaire met à nu les *fallacies* des ennemis de la raison. Nous terminons en soulignant à quel point, au-delà des subterfuges de son écriture, c'est son ethos de philosophe engagé des Lumières qui prévaut.

1. Le paralogisme en théorie de l'argumentation

Dès l'antiquité classique, Aristote, après Platon (*Euthydème ou l'éristique*, *Gorgias ou sur la rhétorique*), indique clairement au début du Chapitre 2 du Livre I^{er} de sa *Rhétorique* le propre de cet art : « La rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader. » (Aristote, 2019 : 8). L'objet considéré est donc le discours, or les moyens mis en œuvre pour persuader ou convaincre peuvent poser des problèmes de logique ou d'éthique. C'est en ce sens que le philosophe grec consacre un ouvrage entier au raisonnement défectueux des Sophistes, *Réfutations sophistiques*, dans lequel il en énumère treize types que la tradition n'a cessé de gloser. Ce sont : l'homonymie, l'amphibologie, la combinaison, la division, la prosodie et la forme même du mot pour les six basés sur le verbal ; l'accident, la confusion entre l'absolu et le restrictif, l'ignorance de la réfutation, la conséquence, la pétition de principe, la fausse causalité et l'amalgame de plusieurs questions en une pour les sept basés sur le non-verbal (Aristote, 2021, chap. 4 et 5). Au début du chapitre premier, comme pour expliquer la notion en elle-même, le philosophe parle « des réfutations qui paraissent en être de véritables, mais qui n'en sont pas réellement et ne sont que des paralogismes. » (Aristote, 2021, chap. 1^{er}). La définition est donnée et la typologie posée.

À partir de ces préalables théoriques, la réflexion va évoluer et connaître un développement prodigieux jusqu'à nos jours. Nous n'avons ni l'intention ni la prétention d'en procéder à l'historique. Dès les années

1970, avec le regain pour les études de l'argumentation, dans le sillage du dialogisme bakhtinien et de la linguistique de l'énonciation, la question du paralogisme n'est pas en marge. Dans un article de synthèse, Christian Plantin écrit :

Les problèmes liés à la notion de paralogisme naissent de l'extension des normes du vrai et de sa généralisation aux discours mi-figue mi-raisin de l'argumentation dite parfois « commune », « naturelle », « ordinaire », « non formelle », « quotidienne » (dont rien ne prouve qu'elle constitue un objet cohérent). (Plantin, 1995 : 248).

Comme dans les recherches rhétoriques et logiques d'Aristote, c'est en s'interrogeant sur les normes de l'art de persuader ou de convaincre, dans quelque cadre que ce soit, que l'analyste prend conscience, avec la distance critique qui lui sied, des jeux de tromperie des sophistes de tout bord. Et les approches contemporaines sont à bien des égards redevables à l'ancêtre commun. Le stylisticien Georges Molinié, dans son *Dictionnaire de rhétorique* dont la typologie se réclame ouvertement de l'auteur des *Réfutations*, commence comme suit son entrée consacrée à la notion : « Le paralogisme est un enthymème apparent, c'est-à-dire non rigoureusement fondé, appuyé sur un raisonnement faux. » (Molinié, 2018 : 242). En ce qui le concerne, Plantin parle d'« une argumentation non valide [...], c'est-à-dire d'une argumentation fallacieuse. » (dans Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 416). Fausseté et invalidité définissent un raisonnement perverti fait de contre-vérités, bâti sur des déductions ou inductions erronées. Dans le monde anglo-saxon, on considère comme notables les travaux de John Locke sur les arguments en *ad* dans son *Essai sur l'entendement humain* (1690), de Charles L. Hamblin dans ses *Fallacies* (1970), et Irving Copi et Keith Burgess-Jackson dans leur *Informal Logic* (1992). C'est en se fondant sur ces derniers que Ruth Amossy (2012 : 172-173) présentent les onze cas suivants (dont les exemples sont de nous) :

- l'équivoque, paralogisme qui advient dans les syllogismes à ambiguïté sémantique dans les prémisses ou par confusion grammaticale.

Exemple : « Le travail libère l'homme, le vol est un travail, donc le vol libère l'homme. » On voit que l'équation posée dans la seconde prémisse entre travail et vol fausse la conclusion, car le vol est précisément un déni du travail, une usurpation du travail d'autrui.

- le cercle vicieux, paralogisme qui consiste à définir deux éléments distincts par réciprocity lexicale en faisant du surplace.

Exemple : « La politique, c'est la guerre sans les moyens militaires ; la guerre, c'est la politique avec les moyens militaires. » Au bout du compte, nous n'avons pas vraiment une définition ni de la politique ni de la guerre. Pour sortir du cercle vicieux, il faut définir l'une et l'autre de façon indépendante.

- la question complexe, interrogation comportant une affirmation présupposée tenue comme un fait évident auquel manque la preuve justificative.

Exemple : « Pour quelles raisons avez-vous donné un faux chèque à votre client ? » La question porte sur les raisons expliquant l'acte, et présuppose celui-ci comme entendu, accusant ouvertement le mis en cause. La question complexe peut être un déni du principe de la présomption d'innocence.

- la fausse dichotomie, paralogisme dont la construction sous la forme alternative « ou ... ou » manque l'essentiel de ce qui convient.

Exemple : « Nous sommes entre deux options vu le contexte de crise : ou augmenter les frais de formation ou les diminuer. » Dans la première, les familles se sentiront essorées ; dans la seconde, l'école aura des difficultés financières. Cela évacue une option raisonnable, celle du juste milieu qui consisterait à laisser les frais tels quels.

- la non-pertinence, paralogisme par lequel on détourne l'attention du sujet traité en la portant sur autre chose qui n'est pas à l'ordre du jour.

Exemple : « Question : Que ferez-vous pour réconcilier le peuple avec l'école ? Réponse : Le peuple me tient à cœur et je veillerai à son pain quotidien et à sa sécurité sur toute l'étendue du territoire national. » La réponse est comme à l'hors-sujet vu la question posée. Celle-ci porte sur le rapport peuple/école, celle-là s'attache à autre chose tout simplement : peuple et double sécurité alimentaire et territoriale.

- l'homme de paille, paralogisme qui consiste à mal reprendre l'argument de l'adversaire pour mieux l'attaquer et le disqualifier.

Exemple : « L_a : La construction de routes est pour nous une priorité afin d'amorcer le développement du pays. L_b : Finalement, chaque citoyen aura une route devant sa maison au nom du développement. » On voit que le second locuteur reprend mal à propos l'argument du premier en ironisant sur la portée des routes.

- la division, paralogisme par lequel on transfère un élément d'une partie à un tout ou d'un tout à une partie sans raison valable.

Exemple : « L'équipe a un bon joueur à chaque poste, donc l'équipe est bonne. » On sait que la qualité individuelle ne garantit pas la qualité collective ni l'inverse. Il faut bien d'autres paramètres pour avoir vraiment de l'efficacité. De grandes individualités mises ensemble peuvent ne donner aucun résultat satisfaisant.

- la généralisation abusive, paralogisme par lequel on élargit indument un cas particulier à un ensemble en faisant fi des nuances.

Exemple : « La doctrine classique domine la littérature française du XVII^e siècle, le siècle du classicisme. » Cette perception qui gouverne l'histoire littéraire est loin d'être véridique du fait que le classicisme n'est qu'un des foyers littéraires du siècle, et il faut éviter de réduire celui-ci à celui-là.

- la fausse causalité, paralogisme fondé sur une déduction causale erronée due à la confusion entre cause réelle et simple coïncidence.

Exemple : « Le discours de La Baule de François Mitterrand est le prélude au renouveau démocratique en Afrique francophone au début de la décennie 1990. » Ce vent de démocratie vient d'un faisceau de faits intérieurs et extérieurs qui ont trait à l'affaissement en profondeur et progressif des régimes en place depuis une décennie au moins.

- la pente savonneuse, paralogisme qui consiste à tirer d'un cas A un cas B, un cas C...

Exemple : « Un peuple sans liberté est un peuple sans conscience nationale et privé d'inventivité culturelle. » L'absence de liberté, souvent due à un régime autoritaire et sans concession, ne signifie pas du coup manque de conscience nationale, encore moins son hibernation, pas même obsolescence culturelle. Une conscience nationale forte et une culture très active peuvent s'exercer dans un État liberticide.

- l'ensemble des arguments en *ad*, paralogismes qui consistent à discréditer l'autre : *ad hominem*, discrédit porté sur la personne ; *ad rem*, discrédit porté sur la chose dont il est question ; *ad personam*, variante de l'*ad hominem* qui dénie à l'autre le droit aux propos ; *ad populum*, appel à la foule, symbole de grégairisme ; *ad baculum*, argument fondé sur la menace...

Exemple : « Vous êtes qui, vous, pour prétendre parler. Fermez-la ! » Il y a là un mélange des arguments *ad personam* (Vous êtes qui ?) et

ad baculum (Fermez-la !) par lesquels le droit à la parole est dénié à l'interlocuteur. Cette disqualification fausse les lois du discours et le principe de la liberté d'expression.

Cette présentation montre qu'il arrive que le raisonnement soit infondé. C'est un peu ce qu'Umberto Eco (2011 : 359-396) appelle « la force du faux » qui, malheureusement, a souvent gouverné la marche du monde, l'histoire des sociétés humaines. Ce sont des affabulations et des arguments sans logique valable. On peut dire que c'est presque à eux que s'attaque Voltaire dans sa compilation encyclopédique portative. Avant de nous y appesantir, puisque le travail s'inscrit dans le champ de l'Analyse du Discours, cernons d'abord la matérialité textuelle de l'œuvre.

2. La scénographie de « la raison par l'alphabet »

Nous avons signalé qu'en 1769, le livre a été réédité sous le titre *La Raison par l'alphabet*. C'est une intitulation qui en résume bien l'esprit. Si le texte se présente en ordre alphabétique, avec 118 entrées, de « Abbé » à « Vertu », c'est beaucoup plus un « dictionnaire raisonné » qu'une simple lexicographie de type usuel. Voltaire lui-même voit son œuvre comme constituée d'« honnêtes réflexions alphabétiques » (Voltaire, 1964 : 368). On y trouve en noms communs (Fanatisme ou Matière), noms propres (David ou Salomon), syntagmes nominaux (Le -Ciel des anciens ou Sur le -Papisme) ou champs lexicaux (États, gouvernements ou Idole, idolâtre, idolâtrie) des articles sur la religion, la politique, la philosophie, le droit, la morale..., présentés sous des formes diverses sur lesquelles il faut insister afin de bien pénétrer l'écriture en jeu. Ils sont de longueur variée, allant d'une demi-page (Bornes de l'esprit humain ou Théologien) à une vingtaine de pages (Catéchisme chinois et Christianisme).

En Analyse du Discours, toute production verbale se fonde sur une scène d'énonciation qui a trois composantes : la scène englobante ou type de discours déterminé le plus souvent par niveau institutionnel (le discours philosophique et littéraire pour l'œuvre en étude), la scène générique ou genre de discours (le « dictionnaire » comme le marque ouvertement l'index générique qui apparaît dès le titre) et la scénographie. Le genre du dictionnaire philosophique impose les normes suivantes : une finalité rationnelle par argumentation, un locuteur philosophe pour un destinataire d'une certaine culture, un lieu et un temps différés et toujours renouvelés, un support imprimé, une composition essayistique et un maniement relevé

de la langue. Une telle scène ne peut cacher que le texte en lui-même ait recours à des ressources discursives qui lui soient uniques. Pour Dominique Maingueneau : « Énoncer, ce n'est pas seulement activer les normes d'une institution de parole préalable, c'est construire sur cette base une mise en scène singulière de l'énonciation : une *scénographie*. » (Maingueneau, 2017 : 129)¹.

Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est composé d'articles aux atours énonciatifs variés. Certains sont des adresses en trompe-l'œil ; certains encore des définitions suivies de développement historique ou sociologique ; d'autres ne sont que des questions laissées en suspens ou des questions à essais de réponse ; d'autres encore des récits ou anecdotes illustratifs. Le plus souvent, on observe des commentaires du texte biblique ou des dialogues incisifs. Quelquefois, le philosophe nous propose des autofictions dont celle qui constitue « Dogmes » Il l'entame ainsi : « Le 18 février de l'an 1763 de l'ère vulgaire, le soleil entrant dans le signe des poissons, je fus transporté au ciel, comme le savent tous mes amis. [...] j'avoue avec ingénuité que mon voyage se fit je ne sais comment. » (Voltaire, 1964 : 168). Le philosophe assiste à procès sur procès et, dans la perspective argumentative qui est la sienne, il termine par cet arrêt caractéristique de la justice divine :

DE PAR L'ÉTERNEL CRÉATEUR, CONSERVATEUR, RÉMUNÉRATEUR, VENGEUR, PARDONNEUR, etc., soit notoire à tous les habitants des cent mille millions de milliards de mondes qu'il nous a plu de former, que nous ne jugerons jamais aucun desdits habitants sur

¹ Voici ce qu'on lit dans son article « Scène d'énonciation » :

- La scène englobante est celle qui assigne un statut pragmatique au type de discours dont relève un texte. [...]

- La scène générique est définie par les genres de discours particuliers. Chaque genre de discours implique en effet une scène spécifique [...].

- La scénographie n'est pas imposée par le type ou le genre de discours, mais instituée par le discours même.

Un discours impose sa scénographie d'entrée de jeu ; mais d'un autre côté l'énonciation, en se développant, s'efforce de justifier son propre dispositif de parole. [...]

Outre une figure d'énonciateur et une figure corrélatrice de coénonciateur, la scénographie implique une chronographie (un moment) et une topographie (un lieu) dont prétend surgir le discours. (Maingueneau, dans Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 516-517 – nous nous passons des typogrammes de mise en relief de l'analyste).

leurs idées creuses, mais uniquement sur leurs actions ; car telle est notre justice. (Voltaire, 1964 : 170).

Ce passage souligne bien la posture théiste qui fut celle de Voltaire toute sa vie² : croyance en un Dieu unique, juste et bon, rejet des révélations et rites, opposition frontale au fanatisme de tout bord. Pour délivrer son message d'humanisme, à l'antipode de tout dogme, et surtout contourner la censure vive et foudroyante à son époque, il use donc de subterfuges énonciatifs tels que le recours à ce niveau à l'autofiction. De pareils détours sont légion dans l'œuvre. Leur principale fonction est de conserver au raisonnement un certain attrait par divertissement narratif, dialogal et autres. C'est de la sorte que deux morceaux, « Carême » et « Paul », sont faits entièrement de questions dont les réponses sont laissées comme à la charge du lecteur. Il est frappant de constater que les deux ont d'ailleurs respectivement en sous-titres : « Questions sur le carême » et « Questions sur Paul ». Le texte est composé de manière à mettre en relief l'inanité de la pratique du carême et les contradictions ou incohérences de la personne de Paul. Ce qui donne une idée de la position, qu'on sait de rejet, de Voltaire vis-à-vis de la chrétienté. « Religion », quant à lui, est subdivisé en huit « questions » suivies chacune de développements destinés à brosser l'aspect du sujet traité. Au bout du compte, après définition et autres propos, il s'agit d'indiquer une séparation du religieux et de l'État, ancêtre de la constitution civile du clergé à l'époque révolutionnaire, et donc du principe depuis judiciarisé de la laïcité.

Autofictions et questions ne sont qu'un échantillon des modulations diverses de l'ouvrage. Pour éviter de tomber dans un rationalisme qui pourrait paraître déroutant et rebuter le lecteur, l'auteur déploie les mille palettes de son art de conteur au service de ses réflexions de lexicographe. À plusieurs reprises, le texte biblique est commenté. Si ce n'est à partir d'un personnage (Adam, Divinité de Jésus, D'-Ézéchiël, Moïse, Pierre), c'est à partir d'un livre ou d'un point de religion (Apocalypse, Évangile, Genèse, Messie, Pêché originel). Tout cela aux fins d'en relever les invraisemblances. Beaucoup d'entrées sont faites de

² « Théiste » débute par le paragraphe que voici : « Le théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un Être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétaux, sentants, et réfléchissants ; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, et récompense avec bonté les actions vertueuses. » (Voltaire, 1964 : 361). Ce qui résume la position du philosophe sur Dieu et sa pratique de la foi.

définitions, d'indications étymologiques suivies d'anecdotes illustratives ou de développements historico-sociologiques. « Préjugés » par exemple, après la phrase définitoire inaugurale, propose une typologie d'ordre thématique, en préjugés des sens, physiques, historiques et religieux. « Amour-propre » est tout entier un récit sur ce sentiment humain.

Il faut s'arrêter sur le long article de 22 pages qu'est « Christianisme », avec en sous-titre « Recherches historiques sur le christianisme ». Voltaire, qu'on sait historien, y déploie son art de reconstitution des faits. Il déroule, en effet, la longue trajectoire de la naissance et de l'évolution de la religion chrétienne, en confrontant et en discutant les sources, en relevant les points de litige ou de doute sur tel ou tel fait. Il précise d'ailleurs dès les débuts : « Le but de cet article est uniquement de suivre le fil historique, et de donner une idée précise des faits sur lesquels personne ne dispute. » (Voltaire, 1964 : 116). De l'avènement du Christ aux premières sectes chrétiennes en passant par Paul, de la démarcation avec les religions juive et romaine à l'officialisation par les empereurs romains et l'institution des dogmes au fil des conciles, c'est à un panorama général que nous sommes conviés. Il est relevé au passage les mensonges, divisions, persécutions et tragédies qui ont émaillé cette histoire. Et, dans l'esprit de remise en cause et de dérision qui est le sien, il termine en mettant en exergue, se plaçant à son époque bien entendu, que « la sainte Église romaine catholique universelle » ne fait environ que « la vingt-sixième partie des habitants du monde connu. » (Voltaire, 1964 : 136).

Il faudrait des volumes entiers à consacrer aux détails de chaque article du dictionnaire pour en cerner les richesses textuelles. Nous nous contentons des lignes tracées pour en dire quelques mots. Intéressons-nous encore aux cas des adresses et dialogues. Ils sont foisonnants dans le livre. La plus illustre des adresses en trompe-l'œil reste « Job » qui débute par ces termes familiers et amusants : « Bonjour, mon ami Job » (Voltaire, 1964 : 242). Le texte est en deux portions, la première signée par un tiers fictif, procédé nombre de fois utilisé et sur lequel nous reviendrons. Comme d'habitude, il s'est agi de critiquer les incohérences de la tradition hébraïque. À côté des adresses illusoire, l'autre tactique phare de mystification scripturale qu'on rencontre dans l'œuvre est le dialogue entre deux protagonistes sur un sujet donné. Nous pensons à ceux sur « Critique » entre le philosophe et un amateur des lettres, sur « Dieu »

entre le théologal Logomachos et le vieillard Dondindac, sur « Fraude » entre le fakir Bambabef et Ouang un disciple de Confucius, sur « Liberté » entre A et B, sur « Nécessaire » entre Osmin et Sélim. Rien que par le choix imaginaire et mimographique des noms des interlocuteurs, on perçoit la logique mystificatrice de Voltaire qui se préoccupe au fond de questions touchant la pensée des Lumières : jugement raisonnable, sens de la vie, divulgation des savoirs, foi en Dieu, bonté envers autrui, refus des superstitions...

Les dialogues les plus saisissants, par le volume et la portée du propos, sont la série des « Catéchisme » : chinois, du curé, du Japonais et du jardinier. Ils enseignent tous un attachement profond à la vie, qu'il faut travailler à rendre chaque jour meilleure, qu'on soit curé de campagne, simple citoyen, adepte d'une croyance ou Oriental observant les particularismes des autres. Le premier, « Catéchisme chinois », avec ses 18 pages, se présente en six entretiens entre Cu-Su, encore un disciple de Confucius, et le prince Kou, fils d'un roi. Au fil de leurs échanges, on retient que Dieu est éternel et inconnaissable, architecte de tout, qu'il faut cultiver les vertus sociales contre le fanatisme religieux ; et, surtout, par la figure du prince, ce sont les principes du roi philosophe, topos de l'époque³, que Voltaire promeut, singulièrement dans le cinquième entretien.

C'est par cette esthétique de la mystification, stratégie pour contourner la censure, que l'auteur procède dans son ouvrage à une remise en cause des paralogismes surtout religieux.

3. Le démontage des raisonnements fallacieux

À la lecture de ce dictionnaire, on est frappé par les multiples occurrences des termes : fables, rêveries, imagination, contes, sophismes, merveilles, oracles, prodiges, préjugés, anachronismes, fausseté, erreur, ténèbres, fictions, songes, allégories... Ils disent à satiété ce qui tient à cœur à au philosophe qui constate : « Le langage de l'erreur est si familier aux hommes » (Voltaire, 1964 : 137)⁴. Son livre se conçoit, à la manière

³ Jean Meyer (1991, chap. 1^{er}) situe bien la question au XVIII^e siècle, de la fin de Louis XIV à la tourmente révolutionnaire.

⁴ Dans « Résurrection », il écrit : « Donner des sens forcés à des passages clairs c'est le sûr moyen de ne jamais s'entendre, ou plutôt d'être regardés comme des gens de mauvaise foi par les honnêtes gens. » (Voltaire, 1964 : 338).

d'Aristote, comme une « réfutation des sophismes » au siècle des Lumières. Chaque article comporte au moins une critique de *fallacy*. Sont visés le plus souvent les Juifs, les chrétiens et les tyrans. « Genèse » seul comporte vingt-cinq passages cités et remis en cause pour leur fausseté. Les entrées sur « Abraham », « David », « Judée », « Moïse », « Salomon », celles sur « Ange », « Conciles », « Foi », « Inquisition », « Miracles », « Prophètes », « Superstition », etc., sont de véritables réquisitoires contre l'inanité des croyances et de leurs excès qui ne créent « dans l'entendement que des notions fausses, vagues, obscures et incomplètes. » (Voltaire, 1964 : 45). Ce sont les incorrections, contradictions et incohérences de tout genre qu'il s'agit de réfuter.

Sur la question de la nature de l'âme des bêtes, le philosophe relève un argument en cercle vicieux : « C'est une âme matérielle, c'est-à-dire que c'est de la matière qui donne de la sensation à de la matière ; ils ne sortent pas de ce cercle. » (Voltaire, 1964 : 65). On voit que les penseurs mis en cause veulent définir l'âme en se servant du principe matériel, celui-ci est une autre face de l'inconnu. De là vient la difficulté et le tournoiement sans issue. Si l'âme est « de la matière qui donne de la sensation à de la matière », les deux empois de « matière » font confusion et exigent un éclaircissement que les tenants de cette thèse ne peuvent fournir. À « Matière » et « Sensation », la difficulté est encore soulignée, mais Voltaire profite du second article pour souligner que bien des fois ces opinions intenable viennent de postures infondées ou fondées sur l'inconséquence. Il donne l'exemple d'une faculté de théologie :

- pour Antiquité : « rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens ».

- pour Descartes : « nous avons des idées métaphysiques avant de connaître le tétou de notre nourrice ». La faculté de théologie tantôt rejette l'opinion de Descartes, moins pour son erreur que pour sa nouveauté, tantôt l'admet parce qu'un Anglais, le philosophe Locke, a prouvé le contraire. C'est ajouter au sectarisme religieux un sectarisme nationalitaire.

- la même faculté en vient à interdire le postulat antique « que les sens sont les portes de l'entendement. » (Voltaire, 1964 : 354). À la fin, on ne sait plus à quoi s'en tenir.

« Certain, Certitude » commence par une anecdote sur l'âge d'un nommé Christophe, qui montre bien que les paralogismes viennent

souvent de la fausseté même des sources ou de l'état embryonnaire des connaissances. Nombre de ses amis étaient convaincus qu'il avait vingt-huit ans avant de découvrir « qu'on a antidaté, par des raisons secrètes et par un manège singulier, l'extrait baptistaire de Christophe » (Voltaire, 1964 : 105). Et le philosophe multiplie les exemples de cette sorte pour étayer son propos. Parmi les articles qui abordent la question des effets et des causes dans l'univers, figurent « Tout est -Bien », « Chaîne des événements », « Destin » ou encore « Fin, causes finales ». Dans le deuxième, comme il l'a fait dans son conte philosophique *Candide*, il procède à la réfutation de la thèse leibnizienne du tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Il stipule, en effet :

Entendons-nous : tout effet a évidemment sa cause, à remonter de cause en cause dans l'abîme de l'éternité ; mais toute cause n'a pas son effet, à descendre jusqu'à la fin des siècles. Tous les événements sont produits les uns par les autres, je l'avoue ; si le passé est accouché du présent, le présent accouche du futur ; tout a des pères, mais tout n'a pas toujours des enfants. (Voltaire, 1964 : 110).

L'auteur admet certes (« évidemment », « je l'avoue ») que le hasard n'existe pas, que tout vient de la Providence. Cependant, il montre que le fameux principe de la nécessité, voire de la fatalité, n'est pas toujours admissible. En témoigne le double « mais ». Il pose d'ailleurs des conditions pour la thèse de la nécessité de l'enchaînement des faits. Cela n'est valable qu'à raison de « remonter de cause en cause dans l'abîme de l'éternité », ce qui est une sacrée gageure. Il souligne en réalité le cas indéniable des causes sans effets, qui montre les limites de cette perception des choses⁵. Dans « Destin », il relève une fausse dichotomie :

Ou le monde subsiste par sa propre nature, par ses lois physiques, ou un Être suprême l'a formé selon ses lois suprêmes : dans l'un et l'autre cas, ces lois sont immuables ; dans l'un et l'autre cas, tout

⁵ Ailleurs, c'est la question du mal qui lui permet de faire la remise en cause : « Ce système du *Tout est bien* ne représente l'auteur de toute la nature que comme un roi puissant et malfaisant, qui ne s'embarrasse pas qu'il en coûte la vie à quatre ou cinq cent mille hommes, et que les autres traînent leurs jours dans la disette et dans les larmes, pourvu qu'il vienne à bout de ses desseins. » (Voltaire, 1964 : 71). C'est dire combien Voltaire s'emploie à réfuter les inepties que comportent bien des positions courantes sur l'existence.

est nécessaire ; les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas. L'instinct d'un épagneul ne peut être l'instinct d'une autruche. Tout est arrangé, engrené et limité. (Voltaire, 1964 : 162).

Après la fausse dichotomie en « ou ... ou », qui marque une indécision presque insoluble sur l'origine des êtres et des choses, le philosophe affirme doublement ce qui est raisonnable (« dans l'un et l'autre cas [...] dans l'un et l'autre cas ») et donne les exemples de la loi de la gravitation et de l'engendrement des espèces. Il montre par-là que le plus important n'est pas de savoir si l'univers existe par lui-même ou si c'est un Dieu qui l'a créé, mais de s'en tenir à la vérité indéniable que tout a une loi de fonctionnement dans l'univers qui est immuable.

Dans « De la -Chine », il incrimine ceux qui, par envie et haine, ont utilisé un faux syllogisme, donc une équivoque, pour perdre un certain Wolf, professeur de mathématiques à l'université de Halle. Leur manège est d'une inconséquence criarde : « Quelques écrivains d'Europe, qui n'avaient jamais été à la Chine, avaient prétendu que le gouvernement de Pékin était athée. Wolf avait loué les philosophes de Pékin, donc Wolf était athée » (Voltaire, 1964 : 112). En gros, on peut résumer :

- 1^{ère} prémisse : prétention non vérifiée de tiers sur l'athéisme du gouvernement chinois
- 2^{nde} prémisse : éloge par Wolf des philosophes de Pékin,
- conclusion : Lange et toute une cabale, soutenus par le roi, accusent Wolf d'athéisme.

Entre la première et la seconde prémisse, il n'y a aucune concordance. Nous avons des gens qui au fond ne connaissent rien de la Chine, mais affirment que son « gouvernement » est athée. Le propos de Wolf porte non sur le gouvernement mais sur les philosophes chinois. Qui plus est, cela ne concerne pas le motif d'athéisme. Et pourtant, il est accusé et dut quitter le royaume pour avoir la vie sauve. La conclusion est encore plus incohérente. À quelque niveau qu'on se place, ses accusateurs sont dans le faux. Ils ont attribué, comme l'a écrit Voltaire, « des sens forcés à des passages clairs », à des propos sans ambiguïté. De telles ambiguïtés éhontées ont été évoquées dans « Athée, athéisme ».

Il relève au début de « Le -Ciel des anciens » une pente savonneuse sur l'idée même de ciel. Tout cela est dû, selon lui, au fait que « les

hommes ont eu très rarement des idées précises, et ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis et sans équivoque » (Voltaire, 1964 : 230). Les paralogismes sont, en effet, le résultat, de bonne ou de mauvaise foi, d'une défaillance dans le raisonnement, que ce soit au point de vue syntaxique (incohérence grammaticale), sémantique (argumentation pervertie par fausseté) ou pragmatique (erreur due à un déficit de connaissance ou à une posture intransigeante).

Signalons pour terminer, entre autres, deux questions complexes. « Inondation » commence par les deux phrases que voici : « Y a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé ? Cela est physiquement impossible. » (Voltaire, 1964 : 236). La réfutation suit une question qui pose que le globe puisse être entièrement inondé. La question porte en propre sur le « temps » de cette possibilité. L'objectif de Voltaire est de montrer que l'idée de « déluge » n'est pas tenable, que « c'est une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides ». Il en est ainsi de bien d'autres histoires contées dans *La Bible* tel « Babel ». L'autre question complexe, disons une consigne complexe, est dans le même sillage des réfutations des invraisemblances qui courent les histoires des peuples et des religions : « Nommez-moi un peuple chez lequel il ne soit pas opéré des prodiges incroyables, surtout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire. » (Voltaire, 1964 : 291). Ce propos se trouve dans un article dont le sujet est « Miracles » et dans lequel il s'agit de montrer que ceux-ci relèvent plutôt de l'ordre des affabulations et non des lois naturelles ou des vérités authentiques. Les dogmes, fables, faussetés, préjugés, superstitions et autres sont légion dans les croyances humaines et sont le déshonneur de la raison. La consigne complexe, si l'on peut dire, en constatant en sous-entendu la horde « des prodiges incroyables », a pour finalité de les récuser pour asseoir les lumières de l'esprit, seules à même de maintenir les sociétés loin des cruautés du fanatisme.

Il y aurait des volumes entiers à faire sur la dénonciation voltairienne des religions juive et chrétienne. Vers la fin de « Tolérance », article qui n'est pas sans rappeler le *Traité* de 1763 au sujet de l'Affaire Calas, le philosophe montre à quel point, en partant de maints parallélismes, « la religion catholique, apostolique et romaine est, dans toutes ses cérémonies et dans tous ses dogmes, l'opposé de la religion de Jésus. » (Voltaire, 1964 : 368). Trois exemples :

- Jésus ne s'est pas proclamé égal à Dieu, le concile de Nicée l'a reconnu Dieu ;
- Jésus ne baptisa point, les chrétiens baptisent ;
- Jésus n'a pas institué le sacrement de mariage, les chrétiens en ont fait un de tel.

Si nous lisons le *Dictionnaire philosophique* comme une manière de réfutation des paralogismes, c'est dire que l'ouvrage est aussi un éloge de la raison, ainsi que le signale le titre retenu pour l'édition de 1769, et que nous avons évoqué plus haut.

4. L'autorité de l'énonciateur philosophe

« Folie » commence par un renvoi au livre fameux d'Érasme à la Renaissance. Sur son modèle, Voltaire publiera en 1775 un *Éloge historique de la Raison*, prononcé par M..., un académicien de province devant ses pairs. Le récit est une allégorie qui présente la Raison et sa fille la Vérité longtemps en berne et/ou en veilleuse face aux horreurs de la Politique, de la Fourberie, de l'Avarice, de l'Ignorance, du Fanatisme, de la Fureur et de la Pauvreté qui va avec tout cela. Les deux entreprennent un voyage un peu partout en Europe : Rome, le reste de l'Italie, Allemagne, Suède, Pologne, Angleterre, France, pour observer les progrès de l'esprit humain, et se sentent soulagées de constater « qu'on se soit donné le mot pour penser plus solidement qu'on avait fait pendant des milliers de siècles. » (Voltaire, 1966 : 608). Ce texte nous intéresse à un double titre : thématique et scriptural. Thématiquement, on est dans la perspective de la promotion de l'esprit philosophique. Au niveau scriptural, on voit la mystification à l'œuvre dans un récit où foisonne la prosopopée des deux personnages clés. En dernier ressort, le scripteur réel, l'Auteur Modèle pour nous référer à la sémiotique d'Umberto Eco, reste Voltaire lui-même.

Une stratégie similaire est utilisée dans le *Dictionnaire philosophique*⁶. Dès la préface, les articles composant le livre sont présentés comme « tous tirés des meilleurs auteurs de l'Europe, et nous n'avons fait aucun scrupule de copier quelquefois une page d'un livre inconnu » (Voltaire, 1964 : 19). À s'en tenir à ce fait, tout le dictionnaire

⁶ Ces jeux de création sont légion au siècle des Lumières et Akérékoro (2018) propose une analyse sur le cas de *La religieuse* de Diderot, artiste accompli en mystifications littéraires.

est un assemblage de morceaux extraits d'autrui. Et dans le détail, Voltaire indique une vingtaine de signatures : « Adam » est d'un certain chevalier de R^{***}, le long « Catéchisme chinois » est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, « Conciles » provient d'un M. Abausit cadet, « Dieu » a été retrouvé dans la bibliothèque de Constantinople, la première partie de « Foi » est le texte d'un descendant de Rabelais, « Lois civiles et ecclésiastiques » sont les notes d'un juriconsulte, « Superstition » est un « Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque et de Plutarque »... Ces jeux de sources locutoires confortent la scénographie en trompe-l'œil dont nous avons parlé plus haut. Mais des éléments intertextuels (nombreuses citations), interdiscursifs⁷, péritextuels (une trentaine de notes) et surtout métaeptiques⁸ trahissent et traduisent l'autorité énonciative du philosophe. On rencontre, en effet, la métalepse du lecteur grâce aux maintes adresses par impératif à celui-ci et singulièrement à sa désignation en propre, comme p. 24, 144, 164, 299, 324, 354. Nous allons donc voir à ce niveau la position de Voltaire sur divers sujets d'époque telle qu'elle transparait dans ses réflexions alphabétiques.

Les Lumières représentent le triomphe de la pensée libre sur l'autorité religieuse et politique avec leur absolutisme sans concession. On a vu que le philosophe prend bien des détours pour proclamer son humanisme foncier. Par exemple, « Fraude » insiste sur la nécessité de permettre au peuple d'accéder aux lumières de la raison et « Liberté de penser », si bien intitulé, revient sur cette abomination qu'est l'Inquisition, à laquelle à son entrée est consacrée une recherche historique sur ses origines. Dès l'article inaugural, « Abbé », les bases de la réflexion sont posées dans des termes on ne peut plus clairs. Voltaire (1964 : 22) constate : « vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence » et met en garde : « tremblez que le jour de la raison n'arrive. » Au commencement donc est mise en relief l'opposition entre

⁷ Positions repérables dans d'autres œuvres de Voltaire, telle « Torture » dont le propos se retrouve dans un passage de *l'Éloge historique de la Raison*, ou des œuvres d'autres auteurs, telle « Égalité » qui fait penser à *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau (1755).

⁸ La métalepse est, en régime de littérarité par fiction, le fait de mettre en scène la figure de l'auteur ou du lecteur. C'est une figure de la fiction qui participe de la mise en scène de l'acte scriptural. C'est ce qu'on observe dans ce dictionnaire qui en emprunte aux ressources de la création fictionnelle.

« ignorance/superstition/démence » et « raison ». Le mot « jour », en cotexte, acquiert une signification forte : dans la métaphore « jour de la raison », il renvoie à l'éclosion d'une nouvelle ère, dont l'époque des Lumières se veut les bases ; et, du même coup, il profile le renversement, la fin si possible « des temps d'ignorance ». L'opposition entre ignorance et raison se double ainsi de celle entre deux époques. C'est ce schéma qu'on retrouve dans le récit allégorique sur les périples de la Raison et de sa fille la Vérité dans le texte de 1775. En visant hommes de religion et tyrans politiques, ce sont en fait les « ennemis de la raison », expression plus d'une fois employée, qu'il s'agit de combattre. Et l'arme de marque s'appelle la philosophie qui « éclaire doucement les hommes » (Voltaire, 1964 : 33). On a là par le verbe « éclaire » une des isotopies les plus foisonnantes de l'œuvre, celle précisément de la lumière. Raison et lumière de l'esprit servent à faire reculer les frontières et les temps de l'obscurantisme, des superstitions de toute sorte.

Et dans ce combat, faisant la part entre la foi de l'individu en Dieu et les pratiques religieuses d'institution humaine, Voltaire, en déiste convaincu⁹, proclame sans cesse sa foi inébranlable en un Dieu juste et bon. Deux de ces passages méritent qu'on s'y arrête. Dans le premier, il écrit qu'il est le créateur de tout : « Qui fait le mouvement dans la nature ? c'est Dieu. Qui fait végéter toutes les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée de l'homme ? c'est Dieu. » (Voltaire, 1964 : 81). Par un rythme binaire fait de question/réponse, ces phrases disent sans détour de langage que tout est l'œuvre de Dieu, que tout vient de Dieu. Il est l'artisan, en témoigne à chaque fois le verbe « fait », de l'univers dans son ensemble. Dans le détail, il est choisi certains aspects ; et c'est là que le dernier nous intéresse particulièrement en ce sens qu'il y est mis l'accent sur « la pensée de l'homme », produit du Tout-Puissant. Au point de vue autotextuel, on lira au début d'« Égalité » que l'homme a reçu, comme privilège par rapport aux autres animaux, « ce rayon de la Divinité qu'on appelle *raison* » (Voltaire, 1964 : 171). Ce passage est l'un des plus frappants de tout le dictionnaire pour la portée du propos et la typographie. Le combat des Lumières est d'abord un combat pour la Raison. Non seulement le mot est

⁹ Il (Voltaire, 1964 : 361) écrit : « l'adoration simple d'un Dieu a précédé tous les systèmes du monde. »

mis en italique, ce qui vaut mise en exergue, mais en plus il est défini métaphoriquement comme « rayon de la Divinité ». Il faut remarquer que le terme « rayon » renvoie à la lumière. Pour le philosophe donc, la raison n'est rien d'autre que la lumière de Dieu habitant l'homme. On ne peut asservir celui-ci sous le prétexte d'aucun dogme. Le faire, c'est offenser la Divinité. C'est pourquoi les différents « Catéchisme » constituent de véritables leçons d'humanisme et l'article « Dieu » recommande de vivre simplement en homme juste.

On sait Voltaire farouchement opposé à la guerre, ce qui transparait dans la réflexion consacrée à celle-ci. Et il ne cesse de souligner la pratique de la vertu, qui est pour lui la bonté envers autrui. Contre les extrémismes destructeurs, il conçoit comme antidote des hommes raisonnables et exempts de préjugés, ainsi du propos de « Secte ». Dans « Philosophe », paru dans la deuxième édition, celle de 1765, Voltaire brosse le tableau pas toujours reluisant de la situation de la pensée libre, surtout en Orient et en Europe. Dès l'entame, il condense l'essentiel de sa position dans son essai de définition : « Philosophe, *amateur de la sagesse, c'est-à-dire de la vérité*. Tous les philosophes ont eu ce double caractère » (Voltaire, 1964 : 313). En jouant sur l'étymologie, il est souligné le fait que « tous les philosophes » (remarquez le quantificateur de totalité à valeur inclusive) ont pour propre de propager par leurs réflexions, pour la grandeur du genre humain, une double sagesse : cognitive (le savoir) et morale (la vertu). L'amour du savoir, de la vérité, s'accompagne d'un amour réciproque de la bonté naturelle pour rendre la vie meilleure. Autant l'ignorance est destructrice de l'humain, autant le vice est destructurant pour la société. Le *Dictionnaire philosophique*, autant que le Collectif *Encyclopédie*, devient une prise de position dans le champ intellectuel de l'époque pour faire triompher les idéaux de liberté, de raison. La métaphore de l'illumination de l'esprit humain, marquante dans les œuvres de la période, et singulièrement dans cette pseudo-composition lexicographique, est destinée à signifier ce projet, qui est d'abord un projet esthétique puisqu'il s'agit avant tout d'une mise en écriture de cette topique intellectuelle.

Conclusion

Dans le sixième entretien du long dialogue « Catéchisme chinois », le prince Kou dit vouloir vivre « loin des chimères des sophistes et des illusions des faux prophètes. » On peut conclure que l'ensemble du dictionnaire portatif de Voltaire est une patiente réfutation de ces chimères et illusions, qu'elles soient religieuses, politiques et philosophiques, le vrai philosophe étant amateur de vérité et de vertu. En partant de la théorie des paralogismes et de la notion de scénographie, nous avons analysé dans le *Dictionnaire philosophique* de l'un des intellectuels phares de la période des Lumières en France son refus des raisonnements faux et son éloge des bienfaits de la raison. Pour ce faire, il a fallu montrer les jeux de mystification scripturaux mis à profit dans la démonstration. Nous espérons avoir été fidèle à l'éthique herméneutique de toute interprétation et avoir su éviter les risques qui, selon Plantin, guettent l'analyste en théorie des *fallacies* (Plantin, 1995 : 257-259)¹⁰. En tenant compte du critère de vérité, en lisant le discours dans son entier et l'inscrivant dans son contexte, à la fois en rapport avec d'autres productions voltairiennes et avec des œuvres d'autres auteurs, en gardant la neutralité de l'analyste, et en nous conformant à la langue naturelle, nous avons montré que l'idéal défendu est celui de toute une constellation intellectuelle, celle du XVIII^e siècle.

Références

- AKÉREKORO, Houessou S. 2018. « Fabulation romanesque et effets argumentatifs de la résistance dans *La religieuse* de Denis Diderot ». In Kouadio G. N'Guessan et Marie-Clémence Adom (dir.). *Résistance et formes d'expression*, 119-139. Abidjan : INIDAF Éditions.
- AMOSSY, Ruth. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- ARISTOTE. 2019. *Rhétorique*. Traduit du grec par Charles-Émile Ruelle. Paris : Librairie Garnier Frères, version PDF exportée de Wikisource le 09 novembre. -----2021. *Topiques, Réfutations sophistiques*. Traduit du

¹⁰ Ce sont : réductionnisme, atomisme discursif, mise hors jeu de l'arbitre, élimination de la langue naturelle.

grec par J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris : Librairie de Ladrage, <http://remacle.org>, consulté le 23 mai en format html.

- CHARAUDEAU, Patrick. 2009. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus* 08. Nice, ww.patrick-charaheau.com, consulté le 25 avril 2021 en format html.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- DOUMIC, René. 1910. *Histoire de la littérature française*. Paris : Librairie Paul Delaplane.
- ECO, Umberto. 2011. *De la littérature*. Traduit de l'italien par Myriem Bouzاهر. Paris : Grasset.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2017. *Discours et analyse du discours. Une introduction*. Paris : Armand Colin.
- MEYER, Jean. 1991. *Le despotisme éclairé*. Paris : PUF.
- MOLINIÉ, Georges. 2018. *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Le Livre de Poche.
- PLANTIN, Christian. 1995. « L'argument du paralogisme ». *Hermès* 15 : 245-262.
- VOLTAIRE, François-Marie Arouet dit. 1964. *Dictionnaire philosophique*. Éd. René Pomeau. Paris : GF-Flammarion. -----1966. *Éloge historique de la Raison*, dans *Romans et contes*, 599-609. Éd. René Pommeau. Paris : GF-Flammarion.